

Tintigny, le 15 février 2018

Commune de Daverdisse
Compte rendu de la CLDR du 5 février 2018

Réf. N:\ER6\DAVERDISSE\06- CLDR\2018\20180205 AP Gembes RA\Daverdisse 20180205 PV CLDR MdeV Gembes et rapport annuel.docx

Présents et excusés :

Présences de la CLDR et de la population : cf. liste ci-après

Auteur de projet : Luc de Potter

FRW : Sophie Orban, agent de développement

Ordre du jour :

- Présentation de l'avant-projet d'aménagement de la maison de village de Gembes
- Rapport annuel de développement rural
- Divers



Le bourgmestre accueille la CLDR à cette première réunion de l'année.
Il présente ensuite l'ordre du jour.

Avant-projet d'aménagement de la maison de village de Gembes**Présentation de l'avant-projet par l'auteur**

L'auteur présente les principales modifications apportées à l'avant-projet suite à la réunion d'octobre 2017.

- Suppression de l'allège dans la troisième fenêtre à l'avant.

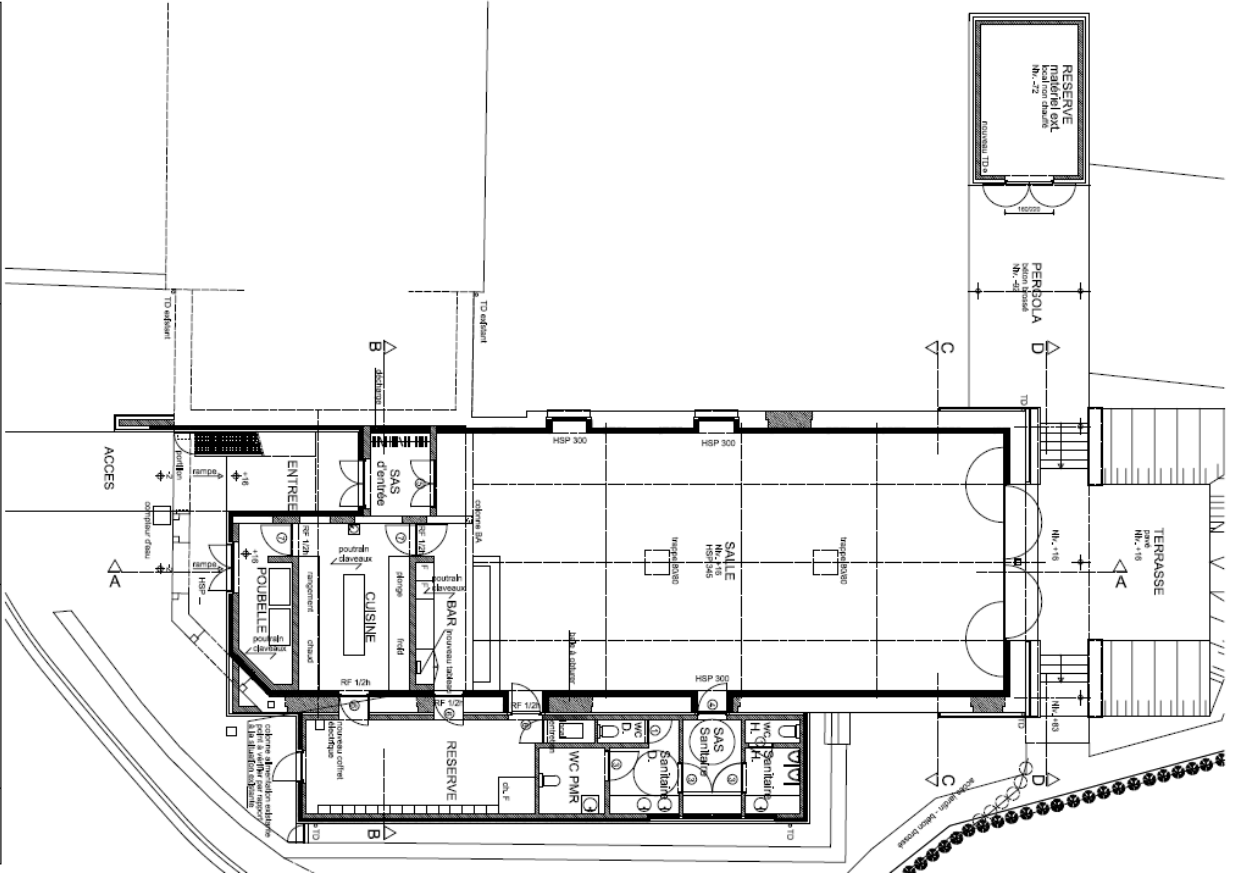
Un plan incliné permet de compenser les 18 cm de différence de niveau entre l'avant et l'intérieur de la salle.

Ainsi, le préau est accessible par trois ouvertures, libérant le passage en façade avant.

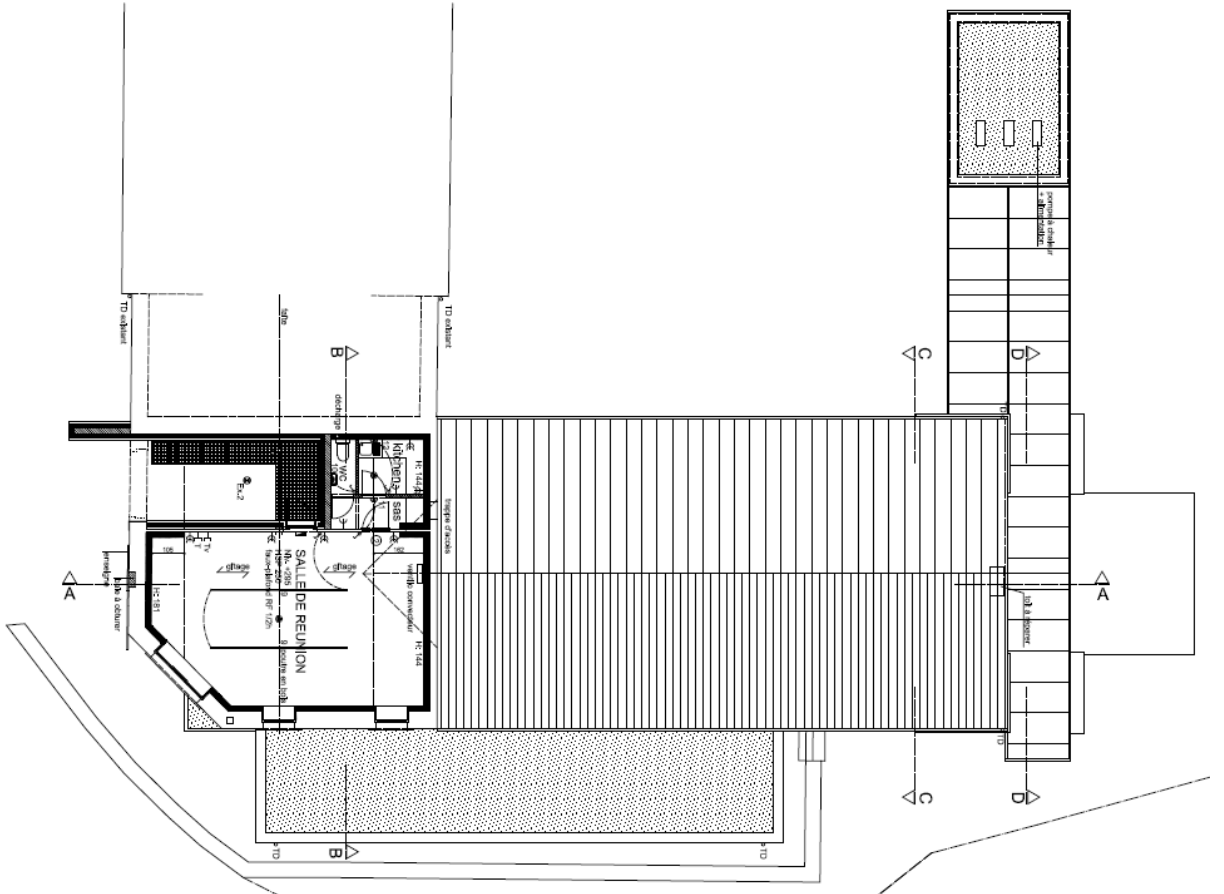
- Création d'un accès vers l'arrière à partir de la route.
Le profil est redessiné pour s'intégrer au relief du terrain et aboutir sur une aire de plain-pied donnant sur la salle limitée par des bordures (finition sable et gravier pour le jeu de quilles).
Le chemin mesurera 1,20m de large et sera aménagé en « dur » ; il amènera vers l'aire de la salle et la surface enherbée de plain-pied pour le jeu de quilles.



Rez projeté - ech. 1/100 Aménagement d'une salle de village Architecte: De Potter Luc 30/01/18



ETAGE projeté - ech. 1/100 Aménagement d'une salle de village Architecte: De Potter Luc 30/01/18



Questions/réponses, débat

Ne serait-il pas intéressant de prévoir des panneaux photovoltaïques pour l'alimentation des pompes à chaleur ?

- Ces panneaux vont être intégrés à l'avant-projet.
- Les électroménagers qui y étaient prévus au départ feront l'objet d'un marché ultérieur, ce qui libèrera du budget et permettra de rester dans l'enveloppe initiale.

Un membre propose de prévoir une séparation mobile dans la grande salle.

Plusieurs arguments vont à l'encontre de cette idée :

- La salle de l'étage est plus petite et peut accueillir des réunions plus restreintes.
- La paroi mobile occupe beaucoup de place quand elle est repliée.
- Les réunions avec des personnes moins valides se feront d'office dans la grande salle.
- La gestion de la paroi mobile est rendue compliquée par la forme du faux-plafond (décrochage central).
- La zone du bar ne bénéficierait plus de lumière naturelle.

L'accès à l'arrière est marqué par des différences de niveaux (4 marches pour la terrasse + 5 marches vers la zone du jeu de quilles).

Il faudra compter environ un an de travaux (voire 10 mois) ; tout dépendra de la date d'ouverture du chantier.

Comment seront évacuées les eaux à l'arrière ?

- Les tuyaux de descente et les points de collecte actuels seront conservés.
- Toutes les eaux seront ramenées vers l'avant.
- Il faudrait peut-être prévoir une citerne d'eau de pluie pour l'alimentation des sanitaires. Cependant, sa localisation pose problème ; de plus, les consommations annuelles ne justifient pas de tels investissements.
- La zone du jeu de quilles sera légèrement inclinée dans le sens de l'écoulement naturel.

Pompes à chaleur

- Ce seront des pompes air/eau. Elles captent les calories dans l'air.
- Il a été décidé de ne pas recourir à de la géothermie, car cela est trop onéreux.

Jeu de quilles

- L'aire définie mesure 4,50m * 17,50m, comme actuellement.
- Elle pourrait être décalée vers l'arrière ou le côté, vu que la propriété va bien au-delà.
- Une petite zone en dur permet d'y accéder.

L'éclairage sera en LED.

Comment sera produite l'eau chaude sanitaire ?

- Il faut tout d'abord identifier les besoins en consommation – ils seront restreints à la cuisine et au nettoyage. Des panneaux thermiques ne sont donc pas pertinents.
- L'auteur prévoit un boiler électrique, avec arrivée d'eau chaude directe.

La CLDR approuve l'avant-projet d'aménagement moyennant ces remarques :

- Elle regrette qu'il ne soit pas possible d'ajouter une troisième fenêtre sur la façade latérale.
- Elle demande d'intégrer l'installation de panneaux photovoltaïques.
- Un membre s'abstient car il estime manquer de détails techniques (plan de câblage,...), qui seront disponibles au stade projet.

Rapport annuel de développement rural

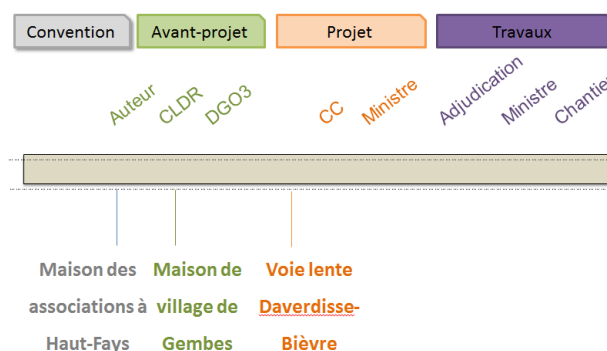
Stratégie du PCDR

La FRW rappelle la stratégie du PCDR qui repose sur 6 objectifs répartis selon les piliers du développement durable :

Pilier environnemental	Pilier économique	Pilier social
Conforter la richesse naturelle du territoire	Favoriser la gestion responsable des ressources naturelles	Favoriser les rencontres et les échanges entre habitants
Renforcer la qualité du cadre de vie	Soutenir l'activité économique sur le territoire	Favoriser la croissance démographique et renforcer le niveau de services

Etat d'avancement des projets subsidiés en développement rural

- Voie lente Daverdisse Bièvre : stade d'introduction de la demande de permis d'urbanisme, puis élaboration des cahiers des charges,...
- Maison de village de Gembes : stade d'approbation de l'avant-projet (par la CLDR, le Collège, puis la DGO3).
- Maison des associations à Haut-Fays : stade de désignation de l'auteur de projet.



Les autres projets du PCDR en cours

- 0.2. Aménagement global de la traversée de Haut-Fays – phase 2 : projet issu du précédent PCDR, ayant bénéficié d'une convention DR, mais phasé par la DGO1.
- I.1.01. Entretien et valorisation du petit patrimoine – cf. ci-après
- I.1.03. Information et communication sur la gestion durable de la forêt – cf. ci-après.
- ⇒ À l'exception de la fiche-projet « I.1.02 : Mise en place d'une charte urbanistique et architecturale », tous les projets du lot 1 sont en cours.
- M.2.03. Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité – plantation de haies à la Chapelle de Porcheresse, d'arbres au Rond de Chêne, de plantations diverses au terrain de football à Haut-Fays et à l'arboretum du Bois des Fouches à Porcheresse.
- M.2.07. Réalisation d'aménagements de sécurité routière – sur base de l'analyse effectuée par la Commission sécurité routière, pose de chicane, goutte au carrefour de la rue de la Chapelle à Haut-Fays, aménagements à Porcheresse et Daverdisse. En 2018, des plateaux seront installés sur la voirie régionale à hauteur de l'école de Haut-Fays.
- I.2.01. Valorisation des circuits courts – projets du GAL Ardenne Méridionale et valorisation des bois locaux.
- I.2.02. Soutien aux activités économiques et indépendantes – règlement communal pour l'aide à la reprise de commerce.
- I.2.03. Amélioration de la gestion des déchets – sensibilisation dans les écoles.
- I.3.01. Amélioration des outils de télécommunication – projet pratiquement terminé ; il reste à régler le problème des Rives et de Sclassin.
- M.3.02. Développement d'une filière bois – couverture du terrain de pétanque à Porcheresse avec des bois locaux.

- M.3.03. Assainissement collectif des eaux usées – le PASH est en modification ; le centre de Daverdisse va passer en collectif, excepté quelques endroits du village. Selon les analyses réalisées, les eaux de surface sont de qualité.
- M.3.08. Création du vélo-route transfrontalier – dossier approuvé par l’Europe (Interreg).
- I.3.02. Information sur les aides au logement – un mi-temps est affecté au service logement communal.

Initiatives 2017 (projets qui ne sont pas repris au PCDR, mais qui concourent à ses objectifs)

Conforter la richesse naturelle du territoire

- Démarche de création du Parc Naturel d’Ardenne méridionale – reconnaissance par les différents Conseils communaux.
- Gestion des plantes invasives sur le site du lavoir des Scottons – pour limiter l’extension de ces plantes.

Renforcer la qualité du cadre de vie

- Fleurissement des villages
- Démontage de la moyenne tension de Haut-Fays à Sclassin
- Enfouissement des lignes moyenne et basse tensions à Porcheresse – le but est de refaire les impétrants avant de demander la convention DR d’aménagement du centre (eau, ORES, Proximus,...). Ces travaux se font sans intervention financière communale.
- Réfection des conduites d’eau à Porcheresse
- Rénovation de la rue de Redu à Porcheresse avec création de trottoirs côté école – et intervention sur les impétrants.
- Réfection de la rue de la Culée à Gembes
- Plateaux sur la voirie régionale à Haut-Fays, à proximité de l’école
- Radar fédéral – il est sur la commune ¾ heure par semaine.
- Acquisition de l’assiette du tram des Rives vers la limite de commune – ce qui permet de désenclaver les bois.
- Mise en valeur du pont des Gades à Gembes
- Information sur l’entretien des cimetières – celui-ci nécessite d’y affecter de plus en plus d’ouvriers communaux vu les modifications dans la législation. Cette information vise la bonne compréhension des droits et obligations de chacun.

Favoriser la gestion responsable des ressources naturelles

- Plan d’actions dans le cadre de la convention des Maires – cf. le plan repris sur le site internet communal.
- Éolienne budgétée pour une installation près du terrain de football à Haut-Fays
- Installation d’éclairage LED pour les décorations de Noël – cela a permis de diviser par 8,5 la consommation d’électricité.
- Rénovation des chemins forestiers et inventaire des dégâts de gibier aux plantations forestières
- Confection et pose d’enclos-exclos (protection des semis naturels forestiers)
- Ventes de gré à gré de bois communaux pour les scieurs locaux

Soutenir l’activité économique sur le territoire

- Projets du GAL Ardenne méridionale
- Voiries agricoles et plantations sur Haut-Fays et Porcheresse
- Extension du zoning pluricommunal de Halma – intervention communale dans les frais de voirie et d’équipement.
- Prime pour aide à l’installation des commerces
- Soutien à la reprise du magasin de Haut-Fays
- Adhésion à la Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne
- Agréation des terrains accueillant des groupements de jeunesse + courrier aux Fédérations – leur localisation dépend de la distance par rapport aux villages et les accès de sécurité.
- Installation du wifi à la maison communale

Favoriser les rencontres et les échanges entre habitants

- Rénovation des infrastructures sportives à Haut-Fays
- Abri de pétanque à la maison de village de Porcheresse

- Quelques travaux pour maintenir à niveau le cercle St-Remacle à Haut-Fays
- Réception annuelle pour l'accueil des nouveaux habitants
- Création d'un potager communautaire – Gembes
- Permis d'environnement (classe II) pour le tir aux clays
- Participation au 71

Favoriser la croissance démographique et renforcer le niveau de services

- 4 Logements Ardenne et Lesse à Haut-Fays
- Prime pour les étudiants
- Prime pour les accueillantes d'enfants
- Prime à l'adaptation du logement occupé par un senior
- Tarif taxe déchets réduite pour familles monoparentales ; réduction également pour ménage avec enfants de moins de trois ans ou aînés avec certificat médical
- PPT école Haut-Fays – nouvelles classes.
- Puéricultrice 4/5 pour assister les enseignantes de maternelles
- Convention pour la mise à disposition d'un local pour l'ambulance
- Convention Be-alert
- Participation au projet provincial Senior Focus
- Campagne de prévention contre les violences morales et physiques dans les écoles

Programmation triennale des projets subsidiés en développement rural

En mars 2017, la CLDR a fixé la programmation suivante, qui respecte l'ordre défini dans le PCDR :

calendrier	Projets matériels subsidiés en DR
Année rapport annuel + 1 an	M.1.03. Réhabilitation de l'ancien presbytère à Haut-Fays en maison des associations
Année rapport annuel + 2 ans	M.2.01. Aménagement du cœur de village de Porcheresse
Année rapport annuel + 3 ans	M.2.02. Aménagement du cœur de village de Daverdisse

La convention portant sur le projet M.1.03 a été signée par le Ministre. La Commune a lancé la procédure pour désigner un auteur de projet.

Différents travaux d'impétrants sont réalisés à Porcheresse, afin de n'avoir plus qu'à gérer la surface à aménager. Le cœur de village de Porcheresse fera ainsi l'objet de la prochaine demande de convention.

Pour Daverdisse, les habitants sont invités à préciser leurs demandes, vu les travaux déjà faits et les statuts de propriété des différents espaces (voirie régionale).

Afin de choisir le projet à insérer en troisième lieu, la FRW propose aux participants de réfléchir par groupe de trois personnes à la sélection d'un projet. En soutien, la FRW remet la liste des projets du PCDR pouvant être subsidiés, au moins en partie, par le développement rural, avec une indication de prix (peu cher, cher et très cher).

Le bourgmestre propose d'ajouter comme critère de choix le coût plus élevé du projet ; en effet, il juge plus pertinent de mettre en œuvre les plus gros projets via des subventions et propose d'établir un budget participatif en 2019 pour la réalisation des projets du PCDR moins onéreux (aménagement d'excédents de voirie, venelles,...).

Chaque groupe expose son choix et les arguments qui l'y ont amené. Ensuite, un débat permet d'aboutir à une proposition partagée.

Projets choisis

- M.3.07. Création de logements intergénérationnels :
 - La population vieillit et il convient de permettre aux aînés de rester dans leur commune.
 - Ces logements sont accessibles, de plain-pied et spécialement adaptés.
 - Question : ces logements seront-ils facilement loués à des aînés de la commune ?
- M.2.08. Création d'une maison multiservices à Porcheresse
 - Opportunité : Une maison serait à vendre au centre.
 - Cependant, les affectations de la maison multiservices ne sont pas clairement définies. Par exemple : musée 14-18, activités du GAC, répétitions de théâtre, rencontres des 3*20, four à pain collectif,...
 - ⇒ Il est convenu de réfléchir dans les prochains mois aux affectations possibles de la maison multiservices.
- M.3.06. Rénovation de la salle Saint-Remacle en maison de village à Haut-Fays
 - Chaque village devrait disposer de sa maison de village ; Haut-Fays est le dernier village.
 - Ce projet complète l'aménagement du site du presbytère ; il peut être compris comme sa phase II. Au départ, il n'a pas été intégré dans le projet global car la Commune ne disposait au départ pas des droits de propriété et l'ensemble était beaucoup trop coûteux.
 - Ce projet est clairement identifié.

Décision

calendrier	Projets matériels subsidiés en DR
Année rapport annuel + 1 an	M.2.01. Aménagement du cœur de village de Porcheresse
Année rapport annuel + 2 ans	M.2.02. Aménagement du cœur de village de Daverdisse
Année rapport annuel + 3 ans	M.3.06. Rénovation de la salle Saint-Remacle en maison de village à Haut-Fays

Composition de la CLDR

La composition a été adaptée en 2017. La CLDR compte dorénavant 22 habitants et 6 conseillers communaux.

Daverdisse	Haut-Fays
Bodart Christophe Burtomboy Denis Crick Sandra de Cartier d'Yves Jean-Philippe de Cartier-Migeal Geneviève Lambert Dominique Stalmans Francine Verbeek Pierre	Adam Jean-Benoît Bosseaux Michel Cornet Maryse Deffoin Marie-Claire Léonet Nicolas Pauwels René Vanderperre Francis
Gembes	Porcheresse
Merny André Poncin Patricia Wuidar Maurice	Collin Lucien Incoul Roland Jacquet Johan Vanommeslaeghe Luc

Conseil communal
Léonet Maxime Vincent Jean-Claude Grégoire Stéphanie Groffils Firmin Cariaux Christian Lezin Jean-Luc

Les réunions de CLDR en 2017

20/02/2017 : rétrospective 2016, rapport annuel, projets immatériels	17 présents et 5 excusés
29/03/2017 : avant-projet de voie lente (inter-CLDR avec Bièvre)	43 présents et 5 excusés
12/06/2017 : action « entretien et valorisation du petit patrimoine » ; état d'avancement des projets DR ; composition de la CLDR	16 présents et 4 excusés
11/09/2017 : action « gestion durable de la forêt » : soirée d'information par le DNF	32 présents et 3 excusés
19/10/2017 : action « entretien et valorisation du petit patrimoine » ; présentation de l'avant-projet d'aménagement de la maison de village de Gembes	40 présents et 1 excusé
16/11/2017 : action « entretien et valorisation du petit patrimoine » ; présentation des outils de développement de la commune : GAL et du PN Ardenne Méridionale, PCDR	26 présents et 3 excusés

Le point sur les actions de la CLDR

I.1.03 : Information et communication sur la gestion durable de la forêt

Ce qui est prévu dans la fiche-projet

- Une information et une communication sur la gestion de la forêt publique (séance d'information, articles dans le bulletin communal, etc) par le DNF.
- Une sensibilisation des propriétaires privés, notamment par la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée.
- Des visites en forêt portant sur les techniques forestières.
- Une communication sur les investissements consentis annuellement par la commune.
- Une information sur l'achat des parcelles enclavées.

Ce qui a été fait

- Une séance d'information par le DNF sur la gestion de la forêt publique (septembre 2017).
- Une sensibilisation des propriétaires privés, notamment par la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (depuis mars 2017).
- Ventes et travaux forestiers groupés (prévu avec la CAPFP).

Ce qui sera fait

- Une communication régulière dans le bulletin communal.
- Une visite en forêt portant sur les techniques forestières. Cette visite associera les ouvriers forestiers de la commune, le DNF, des débardeurs.

I.1.02 : Mise en place d'une charte urbanistique et architecturale

Ce qui est prévu dans la fiche-projet

- Cohérence urbanistique => document de référence = charte ou guide
- Caractère traditionnel des villages
- Matériaux locaux

- Gestion des abords
- 1 document général + déclinaison par village
- Communication aux propriétaires, architectes et promoteurs; ...

Ce qui a été fait

- En suspens pour le moment en raison de l'application du CoDT depuis juin 2017 seulement.

I.1.01 : Entretien et valorisation du petit patrimoine

Ce qui est prévu dans la fiche-projet

- Réalisation d'un inventaire exhaustif du patrimoine bâti et non bâti
- Pose de panneaux didactiques pour les éléments les plus intéressants/représentatifs
- Restauration éventuelle, soit via une intervention des ouvriers communaux, soit par l'introduction de dossiers de subsidiation.
- Actions de sensibilisation et de valorisation à l'attention de différents publics et sous diverses formes

Ce qui a été fait

- L'inventaire est pratiquement complet.
 - La cartographie est commencée, avec insertion pour chaque élément d'une icône particulière et de la photo y relative.
- ⇒ La FRW propose une série de photos ; les participants sont invités à expliquer et localiser les différents éléments.

Ce qui sera fait

- Les représentants des villages complèteront la grille d'inventaire, avec les descriptions, travaux à réaliser,...
- La Commune restaurera certains éléments selon les priorités établies par la CLDR.

Divers : Approbation du dernier compte rendu de CLDR

Le compte rendu est approuvé sans remarque.

Sophie Orban,
Agent de développement FRW

Participants à la CLDR du 05/02/2018

Présents

Civilité	Nom	Prénom	Adresse postale	N°	CP	Localité
M.	Adam	Jean-Benoît	rue du Pont Gahy	3	6929	Haut-Fays
M.	Bodart	Christophe	rue des Routis	29	6929	Daverdisse
M.	Bosseaux	Michel	chemin de la Rochette	2	6929	Haut-Fays
M.	Burtomboy	Denis	rue Paul Dubois	36	6929	Daverdisse
M.	Collin	Lucien	rue de Fontenelle	25	6929	Porcheresse
Mme	Cornet	Maryse	Ancien chemin de Wellin	30	6929	Haut-Fays
Mme	Grégoire	Stéphanie	Ancien Chemin de Wellin	82	6929	Haut-Fays
M.	Groffils	Firmin	rue de Graide	101	6929	Porcheresse
M.	Incoule	Roland	rue de Redu	35	6929	Porcheresse
M.	Léonet	Nicolas	rue de Vonèche	52	6929	Haut-Fays
M.	Léonet	Maxime	rue de Gedinne	32	6929	Haut-Fays
M.	Merny	André	rue de la Strée	7	6929	Gembes
M.	Pauwels	René	rue de la Chapelle	3	6929	Haut-Fays
M.	Verbeek	Pierre	rue de Banet Sart	23	6929	Daverdisse
M.	Vincent	Jean-Claude	rue des Buts	3	6929	Haut-Fays

Excusé

Civilité	Nom	Prénom	Adresse postale	N°	CP	Localité
M.	de Cartier d'Yves	Jean-Philippe	rue des Barbouillons	8 A	6929	Daverdisse
Mme	de Cartier-Migeal	Geneviève	rue des Barbouillons	8 A	6929	Daverdisse
M.	Jacquet	Johan	Culot de Lahaut	78	6929	Porcheresse
Mme	Lambert	Dominique	rue des Routis	29	6929	Daverdisse